

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS TERRESTRES ET
DU DESENCLAVEMENT (MITTD)**

FICHE DE PROJET
JOAL-SAMBA DIA-DJIFFER

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE JOAL – SAMBA DIA – DJIFER (42 KM)

1 - Contexte et justification du projet

Dans le cadre de sa lutte contre la pauvreté, l'Etat sénégalais a mis l'accent sur la politique des transports pour développer, améliorer et créer des liaisons entre certaines zones ou villes du territoire, actuellement passablement délaissés et en final réduire le coût des transports. C'est dans cette optique que les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Joal – Samba Dia – Djifer sont envisagés par l'Etat du Sénégal. Ce tronçon de route qui est actuellement en latérite a été l'objet d'une étude de faisabilité économique en juin 2003. Cette étude a montré que le projet d'aménagement et de bitumage de l'axe JOAL – SAMBA DIA – DJIFFER est très rentable. En effet, pour un taux d'actualisation de 12%, le bilan dégage un bénéfice net actualisé de 2, 692 Milliards de F CFA. Le Taux de Rentabilité Interne (TRI) est de 19,8%. Le taux de rentabilité immédiate qui est de 18,5% est largement supérieur au taux d'actualisation. Ce qui justifie la réalisation du projet dans les plus brefs délais.

La reprise des calculs de rentabilité économique du projet dans le nouveau contexte (décembre 2010) a conclu à, dans le cas le plus défavorable consistant en une augmentation du coût d'investissement de 10% et une diminution du volume du trafic normal de 10% également :

- 1) un taux de 20,1%, supérieur au seuil requis de 12% pour être éligible au programme d'investissement dans le sous secteur routier de l'ensemble du secteur des transports au Sénégal, et
- 2) une valeur actuelle nette de 5.928 millions de francs CFA par la mise en œuvre rigoureuse de la stratégie d'entretien.

2 - Objectifs visés

L'objectif principal est de désenclaver les localités traversées afin de faciliter les échanges économiques et sociaux au niveau national.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Relier par une route bitumée la ville de Joal à la localité de Djiffer via Keur Samba Dia ;
- Désenclaver toutes les agglomérations traversées et environnantes, actuellement mal desservies ;
- Obtenir un gain de temps et de sécurité par une facilité accrue du trafic et par la suppression des points singuliers ;
- Faciliter l'approvisionnement de la région en facteurs de productions agro-pastorales ;
- Améliorer l'accès aux infrastructures économiques et sociales.

3 - Résultats attendus

Ce projet répond aux objectifs suivants :

- a) Stabiliser et améliorer l'état du réseau routier prioritaire, réduisant ainsi les coûts économiques à long terme de l'entretien et de la réhabilitation des routes afin d'améliorer la compétitivité des régions concernées ;
- b) Faciliter l'accès aux zones ciblées ;
- c) Améliorer les conditions de trafic et de sécurité des zones traversées ;
- d) Améliorer l'accès aux services et équipements sociaux ;
- e) Réduire les coûts de transport.

4 - Description du projet et des aménagements

Le projet consiste à l'aménagement et au bitumage de la route Joal – Samba Dia – Djifer ayant un linéaire de 42 Km. La consistance des travaux se présente comme suit :

- ✓ Chaussée : 7 mètres de largeur soit 2 voies de 3,5 m chacune ;
- ✓ Accotements : 2 accotements de 1,5 m chacun ;
- ✓ Revêtement de la chaussée : 5 cm de Béton Bitumineux ;
- ✓ Revêtement des accotements : Enduit superficiel monocouche ;
- ✓ Couche de base en grave basaltique concassée ;
- ✓ Couche de fondation en sable ciment ;
- ✓ Construction d'un ouvrage d'art de 72 m de portée à Joal , d'ouvrages d'équilibre, d'assainissement et de protection ;
- ✓ Etc...

5- Etat d'avancement:

a) Travaux de génie civil

La BADEA a donné son avis de non objection sur le projet de contrat le 28 octobre 2014 pour un montant de 9.849.528.968 Francs CFA HT/HD soit 11.622.444.182 francs CFA TTC. Le contrat est transmis à l'approbation du Ministre des Finances. L'ordre de service de démarrage des travaux pourra être notifié au groupement d'entreprises SINTRAM/HOUAR avant le 02 décembre 2014 pour un démarrage effectif le 01 janvier 2015.

b) Services de consultation

Le bureau COMETE Engineering attributaire du contrat d'un montant HT/HD de 733.499.250 F CFA a bouclé la première phase qui concernait l'actualisation des études techniques. La deuxième phase : supervision des travaux démarrera le 01 décembre 2014.